

L'"Ariège pittoresque

┃ L'Ariège pittoresque. 1914/07/09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

DE POT LER...
ARTICE
N° 128
1874

M. Weber

LA RIEGE

3^e ANNÉE — N° 108

+ + 9 Juillet 1914 + +

Pittoresque

Revue hebdomadaire illustrée



Rédaction
et
Administration
Imprimerie **FRA & Co**
= **FOIX** =
Abonnements
1^{an} 7^{frs}, 6 mois 4^{frs}

Industrie
Commerce
Archéologie
Histoire
Tourisme, Sports
Informations.

PARAISANT LE JEUDI
Le Numéro 015^c

La Bourse de Paris

L'état général du marché reste à peu près stationnaire, il y a bien une petite amélioration, mais elle est insignifiante étant donné la pénurie des affaires.

Notre Rente Française se maintient aux environs de 83,10.

Les Titres de nos Compagnies de Chemin de Fer conservent une assez bonne tenue, laquelle se justifie par les plus-values indiquées dans la dernière statistique des recettes.

Le Groupe Transports est sans animation.

Les Valeurs Industrielles Russes se sont en général tassées quelque peu.

Les Cuprifères sont en meilleures tendances que précédemment : le Rio se présente à 1743.

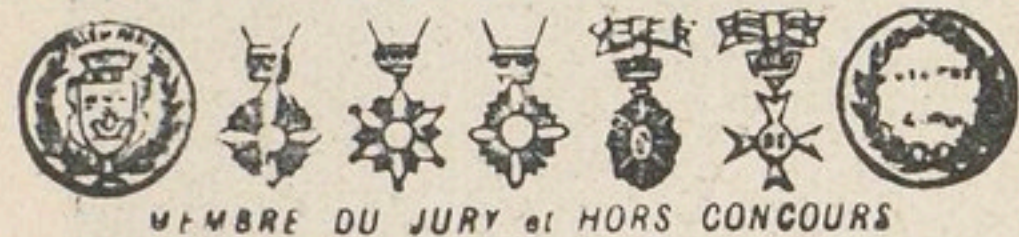
Le Marché des Mines d'Or est toujours sans intérêt.

Les porteurs d'actions Montebus Limited qui désirent obtenir le remboursement, soit de leurs titres, soit de la perte qu'ils ont subie, sont priés de s'adresser à la Publicité provinciale, 53, rue Vivienne à Paris.

6 juillet 1914.

Syndicat de la Publicité Provinciale,
53, rue Vivienne, Paris.

HERNIÉS



La hernie devient une infirmité grave si elle n'est pas maintenue dans l'abdomen.

Pourquoi porter un bandage qui fait souffrir et qui laisse glisser la hernie? Pourquoi exposer sa vie aux pires dangers de l'étranglement lorsque le remède est si près?

Cela ne doit plus être.

Hernieux vous avez déjà entendu parler du spécialiste M. Glaser; vous avez entendu vanter ses appareils; pourquoi n'iriez-vous pas les essayer?

Les appareils de M. Glaser sont les plus solides et par ce fait sont les moins coûteux; ils se portent jour et nuit sans gêne. Sans ressort et sous-cuisse, ils maintiennent les cas de hernies les plus tenaces et permettent les travaux les plus pénibles.

En voici une preuve :

« Monsieur Glaser,

« Je serais un ingrat si je ne venais pas vous remercier du très grand service que vous m'avez rendu. Je souffrais depuis trois ans d'une hernie très prononcée du côté droit.

« J'ai porté votre appareil cinq mois, sans aucune gêne pour le travail et aujourd'hui je me trouve complètement guéri et encouragerai toute personne qui en a besoin, à venir essayer votre appareil.

« Sylvain FEULLERAT,
propriétaire à Cazavet (Ariège). »

Que les sceptiques aillent donc essayer pour se convaincre, puisque le soulagement est immédiat, la contention radicale et la guérison certaine.

Nous engageons vivement toutes les personnes atteintes de hernies à venir essayer cet appareil de 8 heures du matin à 4 heures du soir à :

FOIX, le 20 juillet, hôtel Benoît.

PAMIER, le 28 juillet, hôtel de la Poste.

SAINT-GIRONS, le 29 juillet, hôtel de France (Ferrière).

SAINT-GAUDENS, le 30 juillet, hôtel Ferrière.

La brochure instructive et illustrée sera envoyée franco sur demande adressée à M. GLASER, boulevard Sébastopol, 63, à Paris.

PETITS PROPRIÉTAIRES ET LECTEURS!!! RETENEZ BIEN CECI :

Un ouvrage sensationnel vous est offert pour construire vos villas, vos chalets vous-même sans le concours d'un architecte!! avec "LA POPULAIRE", ouvrage déposé, seul de son genre

Pour faire et faciliter votre choix : catalogue comprenant vos études sur quantité de projets à construire, de 4,000 à 15,000 francs, accompagnés de plans, façades, devis descriptif et de notre système préconisé.

Cet ouvrage est d'une telle utilité, et nombreux sont les architectes et entrepreneurs qui s'en servent dans les départements de la Seine-et-Oise et Oise pour exécuter les travaux de leurs clients!!!

Envoi franco de "LA POPULAIRE" contre mandat postal de 8 francs adressé à M E HENRIET, auteur de l'ouvrage, directeur de l'Architecture pour tous, 121, Grande Rue, à Nogent-sur-Marne (Seine).

à Ce qu'il y a à
10 ANS de 20 ANS
meilleur

POUR SE FORTIFIER

C'est de prendre chaque jour
4 cuillerées à café d'

HÉMO-VITAL

L'HÉMO-VITAL est un granulé sucré
très agréable à prendre

RÉPARATEUR ET FORTIFIANT DU SANG
STIMULANT DE L'APPÉTIT

L'HÉMO-VITAL est le remède le plus
sérieux contre la Faiblesse et l'Anémie.
Il guérit la Neurasthénie. Fortifie pendant
et après la grossesse. Aide à la
formation et à la croissance des enfants.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
3 fr. 75 le flacon | 4 fr. 25 par la poste

et contre Mandat à
M.E. TABART
PHARMACIEN
49, rue du Loing
à MONTARGIS (Loiret)

CHAUX ET CIMENTS DE SABARAT (Ariège).

CATHALA & Co

Chaux hydraulique. — Chaux grasse vive
moulue pour engrais. — Fleur de chaux
pour sulfatage. — Chaux triée extra pure
pour l'industrie.

CIMENTS PROMPTS ET PORTLAND

Entrepôt à Toulouse, 28, rue des Pins.
Dépôt à la gare
de la Bastide-de-Sérou (Ariège).

PLACEMENT UNIQUE!

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts NETS payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois 1/2	5 0/10 l'an
De 1 an à 11 mois 1/2	7 0/10 l'an
De 2 ans à 2 ans 6 mois	9 0/10 l'an
3 ans et au delà	10 0/10 l'an

P. ILLARTHEIN

Agent financier, 29, rue Copernic, PARIS (16^e).

MAISONS RECOMMANDÉES

J. CASSAGNE. — Draperies, soieries, bonneterie, tissus en tous genres, corsets, etc., etc. Spécialités en toiles, linges de table et de toilette et lingerie, rue Delcasse

HOTEL MONTAUT. — Cuisine renommée, fabricant des pâtés "A Gaston de Foix".

F. ROQUES, tailleur civil et militaire, ex-coupeur de la maison Schammel de Paris, rue Théophile-Delcasse et rue du Rival.

PAUL PERIES, mécanicien, cours Bouyghères. — Armes, cycles, autos, machines à coudre, stock de pneus, vente, location, échanges, réparations, accessoires. — Facilités de paiement.

AU LOUVRE, rue Théophile-Delcassé, Foix. — Lingerie, ganterie, bonneterie, soierie, layettes, corsets, paletots, jupons, corsages, draps et taies brodés, linges de table et de toilette, bretelles, etc.

CAFÉ GROS. — SAGAZE, propr^e. Siège du Stade fuxéen. Tél. 7.

AU GASPILLAGE, rue des Marchands, Foix. — Mercerie, bonneterie, jupons, lingerie, dentelles, corsets, corsages, fourrures. Fournitures pour tailleurs et tailleuses.

HENRI DUBERT FILS, 24, cours Villote. — Cycles, autos, armes et machines à coudre, cycles "Dubert", dépositaire de la "Moto-Rève", machines à coudre "Simplix" garanties 10 ans.

LAFFONT aîné, rue des Marchands. — Tissus en tout genre, rouennerie, draperie, fantaisie haute nouveauté, soieries, trousseaux et layettes, toiles, lingerie, tissus d'ameublement, tapis, mercerie, bonneterie.

GARAGE CASTEL, avenue de la Gare Cycles et automobiles. Location pour excursions. — Stock "Dunlop", "Continental".

GRAND HOTEL DU PARC ET MODERNE. — PARIS, propr^e. — Entièrement reconstruit à neuf avec tout le confort moderne.

G. SARTRE, coiffeur. — Parfumeries de premières marques. — Coiffures de dames. — Ondulations. — Postiches — Travail soigné. — Service antiseptique. — Chapellerie. — Cols.

A. BABY, armurier-mécanicien, ex-ouvrier de la manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne. — Armes de précision — Cycles des meilleures marques. — Machines à coudre, accessoires, munitions, réparations, location. — Prix modérés. — Vente à crédit. — Envoi catalogues et conditions sur demande.

CAFÉ-RESTAURANT DU MIDI, tenu par M. et Mme Régis Auroul, place des Platanes et du Jardinage. — Maison de premier ordre, recommandée aux touristes, excursionnistes, voyageurs, baigneurs et à toutes les personnes qui, de passage à Tarascon, désirent faire un bon déjeuner ou un excellent dîner.

A LOUER Villa meublée comprenant : salle à manger, cuisine et cinq chambres. S'adresser à la Roseaie, Ornolac, par Ussat-les-Bains.

PIERRE GAILLAGOT. Assurances, achat et vente de propriétés, prêts hypothécaires

P. BARDALOU, tailleur civil et militaire. Uniformes pour collèges. Place des Jacobins. Prix modérés

BARAT, m^d tailleur, rue Galy-Cazafat. — Spécialité de costumes pour dames.

LAFFITTE, r. de la République. — Entr. de zinguerie et plomberie.

E. DUCOS. — Chapellerie "Modern-House", les meill. marques.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES ET MESSIEURS. — CH. CAZENEUVE, rue Gambetta.

HOTEL DE LA TOUR. — Recommandé aux touristes. — Appartements pour villégiature.

FOIX

AX

LAVELANET

TARASCON

USSAT

LES BAINS

PAMIER

ST-GIRONS

ST-LIZIER

LE SECRET DU CURÉ DE DEUIL



Exigez ce portrait et le nom du Préparateur : Duvergier.

Si vous éprouvez quelques maux, douleurs, vertiges, écrivez à Monsieur Duvergier, pharmacien, à Bois-Colombes, il vous enverra une brochure gratis et en ajoutant 1.50 en timbres-poste un paquet de plantes constituant la recette du Curé de Deuil. Cette recette composée de plantes sauvages constitue le meilleur dépuratif connu ayant fait ses preuves depuis UN siècle de bonne renommée.

La Tisane du Curé de Deuil, est tout particulièrement employée contre le Rhumatisme, la Goutte, les Maladies de Peau, l'Obésité, les Migrations périodiques, les Maladies Intérieures, les Bangers du retour d'âge, Chaleurs, Congestions.

LA VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Femmes qui souffrez

Rappelez-vous que le

THÉ LALEUF

Formule de Sœur Scolastique, de l'Ordre des BÉNÉDICTINES

est le seul remède efficace pour éviter et combattre

tous les Troubles du Retour d'âge

Son usage quotidien régularise la CIRCULATION DU SANG et fait disparaître :

Chaleurs.	Migraines.	Constipation.	Varices, Phlébites.
Vapeurs.	Névralgies.	Mérite.	Irritations nerveuses
Etourdissements.	Palpitations.	Pertes blanches.	Digestions difficiles.
Etouffements.	Insomnie.	Hémorragies.	Anémie.
Vertiges.	Maux de reins.	Neurasthénie.	Règles douloureuses
Bourdonnements.	Hémorroïdes.	Rougeurs du Visage.	et irrégulières.

Le THÉ LALEUF, quoique de beaucoup plus actif que tous les remèdes préconisés (Elixirs, Pilules, Cachets, etc.), est aussi le moins coûteux : le traitement revient à peine à 8 centimes par jour.

La boîte (traitement de 1 mois environ), 2 fr. 25; franco : 2 fr. 50. — Les 6 b. (p^r une cure), 13 fr. franco, Notice, renseignements, échantillon gratuit (joindre timbre).

Adresser toute demande aux LABORATOIRES LALEUF — ORLÉANS

L'Ariège

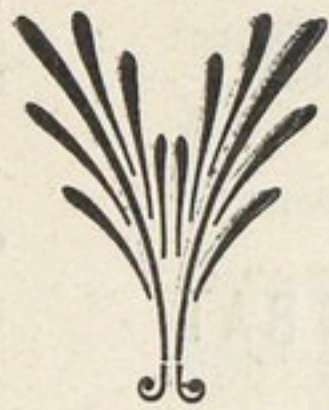
3^{me} Année — N° 108

Jeudi 9 Juillet 1914

Pittoresque

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

Industrie * Commerce * Agriculture
Tourisme * Sports
Archéologie * Histoire * Littérature
Beaux-Arts * Actualités * Informations.



ABONNEMENTS

	Un an.	Six mois
Ariège et départements limitrophes.....	7 fr.	4 fr.
Autres départements.....	8 fr.	5 fr.
Etranger.....	12 fr.	7 fr.

SOMMAIRE

Les Fêtes Nationales et la Révolution	Le Vieux du Montfourcat,
La Revue du 14 Juillet.....	L'Ami de l'Armée.
Jean-Baptiste Mortaize, Prieur général des Char-	
treux : Inauguration de sa figure à l'église	Toussaint NIGOUL.
de Rabat.....	Lieutenant G. TURQUOIS.
Au Drapeau.....	
La première œuvre de Lakanal : Organisation	Docteur DRESCH.
du Museum national d'histoire naturelle....	
Station d'eau minérale naturelle de Pontaut-	Georges BAZIN.
d'Ayer.....	Le Cenn de Layral.
Des hommes, du fer..., de l'acier.....	
Ephémérides de Pamiers : Condamnation et	L'ANNALISTE DE PAMIERS.
bannissement d'un relaps.....	
Caravane scolaire des lycéennes de Toulouse	Mlle P. AGRECH.
(14 juin 1914).....	Gaston ICART
Les cloches.....	
Echos ariégeois.....	Eugène DESROCHERS.
M. Charles Skubniewski, nommé censeur au	
lycée d'Alger.....	

Nos gravures : La cascade de Nérech.
Vallée du Riberot.
La vallée de Pontaut-d'Ayer.

Les Fêtes Nationales et la Révolution

Voulant importer en France les grandes solennités publiques de la Grèce, la Révolution institua les fêtes nationales dont la première idée est due à Mirabeau et à Talleyrand. Elle en fit une espèce d'enseignement en action, parlant à l'imagination et au cœur de la jeunesse, et destiné à lui inspirer les plus purs sentiments du patriotisme, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Daunou en parle en ces termes dans son Rapport sur le projet de Condorcet : « Le plus vaste moyen d'instruction publique est dans l'établissement des fêtes nationales. Là se manifeste et s'anime la nature, dont les livres ne réfléchissent que d'obscures et faibles images, lorsqu'ils ne les représentent pas sous des aspects faux et corrupteurs... » Robespierre ne fait que répéter Daunou, dans son fameux discours sur le rapport des idées religieuses et morales avec les principes républicains : « Il est une sorte d'instruction qui doit être considérée comme une partie essentielle de l'éducation publique. Je veux parler des fêtes nationales. Rassemblez les hommes, vous les rendrez meilleurs ; car les hommes rassemblés chercheront à se plaire, et ils ne pourront se plaire que par les choses qui les rendent estimables. Donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec le plaisir dans tous les cœurs, car les hommes ne se voient pas sans plaisir ! »

Parmi les fêtes nationales de l'année révolutionnaire, il en était plusieurs où la jeunesse jouait un rôle important ou prépondérant : celles de l'amour paternel, de la tendresse maternelle, de la piété filiale, de l'enfance et de la jeunesse. Cette dernière avait été choisie comme date périodique des distributions de prix.

Jusqu'à la fin du Directoire, les instituteurs et leurs élèves furent tenus d'assister, sinon à toutes ces cérémonies nationales, du moins aux fêtes décennaires. Au pied de l'autel de la Patrie, les enfants récitaient la Décla-

ration des Droits de l'homme, des morceaux de morale et des vers patriotiques, chantaient des hymnes à la France et à la Liberté, puis ils recevaient l'accolade du président. En d'autres circonstances, ils s'avançaient dans le cortège avec des corbeilles pleines de roses dont ils jonchaient le chemin. A la fête de l'Etre suprême, on les voyait paraître avec une branche de chêne à la main ; quelques-uns, figurant « l'enfance ornée de violettes » et l'adolescence ornée de myrtes », soutenaient le ruban tricolore entourant symboliquement le groupe des membres de la Convention. Tout cela n'est plus, et si la Fête nationale du 14 juillet conserve le cachet militaire et patriotique des solennités civiques de jadis, elle n'en a plus la pénétrante poésie.

Le Vieux du Montfourcat.

LA REVUE DU 14 JUILLET

Dans tous les pays du monde, les fêtes militaires ont toujours eu le privilège d'exciter au plus haut degré l'enthousiasme des populations.

C'est que dès l'antiquité la plus reculée, l'habit militaire a été regardé comme le plus noble de tous, l'habit religieux et l'habit judiciaire exceptés, d'où le vieil adage : *Cedant arma togæ!*

Ce respect des insignes guerriers n'a fait que croître avec les siècles. Aujourd'hui, les souverains eux-mêmes ont adopté l'uniforme du soldat pour le costume royal et ils s'honorent de le porter, voulant ainsi glorifier les services rendus au pays par l'Armée.

Le peuple qui sait porter si loin l'intelligence des grandes choses, la conscience du devoir et la mémoire des bienfaits, a toujours compris que l'Armée était son amie, sa protectrice et sa sauvegarde.

Aussi, voyez, quand un régiment traverse nos villes et nos campagnes, avec quel empressement le peuple accourt à sa rencontre et s'attache à ses pas !

Avec quelle fierté il s'enivre des sons de la fanfare guerrière ! L'ouvrier suspend son travail, le paysan arrête sa charrue, l'enfant s'approche sans crainte de l'homme des batailles, le paisible citoyen se redresse en contemplant ces belliqueuses colonnes ; tous voient enfin dans cette force redoutable, une protection tutélaire ; dans cet appareil de guerre, un gage de sécurité ; dans ces couleurs flottant au vent, dans ces armes qui étincellent au soleil, les grands souvenirs et les impérissables espérances de la Patrie.

Mais quand le Chef de l'Etat passe à Paris la grande Revue traditionnelle, voyez comme de tous côtés chacun se précipite vers le pacifique champ de bataille où l'Armée va déployer ses masses imposantes.

Le peuple entier quitte spontanément sa demeure pour venir contempler de près ces milliers de soldats tour à tour évoluant comme un seul homme, tour à tour immobiles comme un rempart de pierre.

Son instinct lui dit que ce n'est pas là un spectacle futile.

En effet, il n'y en a pas de plus grand pour une nation que le spectacle de sa propre force, et c'est celui-là qu'elle vient chercher sur le champ de manœuvres.

De même que le foyer domestique représente la Patrie visible, l'Armée est l'image de la paix vivante, qu'elle symbolise dans son glorieux drapeau.

Ne nous étonnons donc point si le jour où il est donné à tous les citoyens

de venir voir la Patrie s'épanouir en plein soleil, sous l'imposante figure de l'Armée, est un jour de fête pour tous.

Quand les yeux se fixent sur ce tableau grandiose, quel éblouissement ! L'émotion est sur tous les visages ; l'enfant comme le vieillard, à cette heure, voudrait être soldat et subir cet enthousiasme des forts et des braves ! Heureuse l'Armée dont la vue seule inspire cet ardent enthousiasme ! Heureuse la Patrie qui révèle sa puissance dans un si splendide appareil ! Ce spectacle réconfortant donne au peuple la foi dans l'avenir et lui permet d'envisager sans appréhension le moment solennel où toutes ces forces se sont mises en jeu pour le duel suprême !

L'Ami de l'Armée.

Jean-Baptiste Mortaize

Prieur général des Chartreux de 1836 à 1863.

INAUGURATION DE SA FIGURE A L'ÉGLISE DE RABAT

Rabat. 2 juillet 1914.

Le haut-relief bronze du Révérendissime Père Jean-Baptiste Mortaize a été inauguré aujourd'hui, 2 juillet, en notre église de Rabat, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Izart, évêque de Pamiers, Mirepoix et Couserans.

La presse a déjà dit la valeur artistique de cette dernière œuvre de notre compatriote, le jeune maître Grégoire Calvet.

Grâce à la presse, notamment à *l'Ariège Pittoresque*, à *la Croix de l'Ariège* et à *l'Avenir* pour notre département, et à *l'Express du Midi* pour la région, on sait maintenant qu'un jour de mars 1836, un jeune abbé de notre village partit pour la Grande Chartreuse, porté par la foi la plus vive et par une irrésistible vocation. On sait qu'après un noviciat très rigoureux, où du corps humain, transformé par la prière et la méditation, ne devra plus désormais apparaître que l'âme, il fut admis à revêtir le froc de bure blanche de saint Bruno.

On sait que, cinq ans après son entrée au monastère, il en fut nommé le Vicaire. On sait enfin que, deux ans à peine écoulés dans cette importante fonction, il fut élu Supérieur Général de l'Ordre par tous les Prieurs des couvents, assemblés dans la grande salle du Chapitre.

Eh bien ! c'est sa figure en prière, en méditation, en aspiration céleste, que Calvet vient de nous rendre et d'éterniser dans le bronze, avec le beau et puissant sentiment artistique qui est en lui, qui est si justement admiré dans ses expositions du Salon (1) et qu'il m'exprimait dans sa dernière lettre par ces mots appliqués à la pieuse figure : « J'y ai mis l'art, la foi, le patriotisme. » Vous y avez mis, en outre, mon cher Calvet, votre générosité. Sans elle nous n'aurions pas pu aspirer à une œuvre d'une telle valeur. Qu'on cherche dans les autres églises, à cette heure surtout de persécution religieuse, une œuvre similaire d'un tel mérite. On ne la trouvera pas. Je le dis avec quelque fierté pour notre église et notre village. Et je remercie les personnes qui, en nous accordant leur obole, nous ont permis de l'accomplir.

**

Coïncidant avec la tournée pastorale de la Confirmation pour les paroisses de Rabat, de Bédailhac et de Gourbit, l'inauguration de la pieuse figure a revêtu de cette circonstance un caractère de particulière grandeur.

En voici un rapide aperçu :

A 2 heures, sous un beau rayon de soleil qui bientôt allait s'obscurcir, les trois cloches de l'église annonçaient l'arrivée de Monseigneur. Il descendait avec sa suite au bas de la place qui est le parvis de notre église. Alors, de la belle théorie des enfants, processionnellement venus à sa rencontre, se détachaient un jeune garçon et une jeune fille, chargés de le complimenter. Le garçonnet est le premier des acolytes. C'est lui qui tient à l'église, les jours de fête, l'encensoir. Il est mignon et doux comme un chérubin. Son costume, dans les grandes cérémonies, est fait d'une belle pélerine mauve sur robe blanche et soutane violette. La chose a frappé Monseigneur qui, le compliment achevé, lui a dit en le remerciant :

— Mais, mon enfant, je crois que vous me faites concurrence ! Puis, à

(1) N'ayant pas eu le temps d'exposer la figure au Salon dernier, le jeune maître en exposera le plâtre l'an prochain. On sait que c'est le plâtre qui donne la suprême finesse d'expression et de vie aux œuvres sculpturales. Le reste, marbre ou bronze, est généralement la tâche du praticien, avec retouche finale du sculpteur.

la jeune fille qui a terminé son compliment en lui offrant un bouquet de roses :

— Elles sont bien belles ! j'en prendrai des boutures pour mon jardin.

Le double geste et les jolies paroles ont été très appréciés de l'assistance et très goûtées. Elles témoignent de la paternelle bonté de Sa Grandeur. Le Maître n'a-t-il pas dit : Laissez venir à moi les petits enfants !

**

Et maintenant, l'entrée processionnelle dans l'église, dans la volée des cloches, des cantiques et des hymnes de jubilation. Puis, dans l'éblouissement des lumières et le frémissement des oriflammes, le déroulement des scènes de la Confirmation, accentuées par les éloquents exhortations de Monseigneur. Puis, dans la chaire, le panégyrique de la vie du grand moine par le grand vicaire, M. le chanoine Castel. Avec sa belle éloquence aussi, qui semble une émanation de celle de Monseigneur, l'orateur a fait revivre aux yeux de tous la douce et sainte figure du doux Prieur qu'il a caractérisé par ces mots : « Il a passé en faisant le bien. » Thème admirablement approprié et choisi.

Mais, il y avait dans l'auditoire un représentant bien connu et apprécié de *l'Express du Midi*, autrement qualifié que mon humble crayon pour reproduire par le détail le discours de l'orateur et la superbe cérémonie.

Est venue ensuite la bénédiction de la vénérable image par Monseigneur. Spectacle des plus impressionnants ; confirmation sacramentelle des sublimes vertus de celui qu'on appelle le *Saint de Rabat*. Et de plus, dans cette circonstance, la consécration de l'Art par la Religion.

Alors, dans un imposant silence, on a entendu s'élever une voix de femme, de forte chanteuse, qui, avec les accents d'une suprême mélodie, a chanté le *Souvenez-vous* de Dellerba, suivi bientôt du *Tantum Ergo* d'Hermann et du *Vive Monseigneur*, de Gounod.

La bénédiction à la foule, qui emplissait la vaste église jusqu'aux combles, a été donnée par Monseigneur, avec le magnifique ostensor, présent de l'illustre et vénéré Prieur, l'une des plus grandes gloires de notre Ariège.

Toussaint NIGOUL.

Je me blâmerais de ne pas dire ici que tous les chants ont été admirablement accompagnés à l'harmonium par l'excellente musicienne que la Providence a attachée depuis quelque temps à la maîtrise de l'église. Elle mérite toute les félicitations. Toutes les félicitations également à la forte chanteuse, étrangère, pour son gracieux concours et sa belle générosité.

J'ai demandé son nom : Mme Louise Courtade, de Toulouse — la patrie des belles voix.

Au nom du Comité de la souscription qui vaut à notre paroisse l'image du Révérend Père Jean-Baptiste, je prie les deux dames d'agréer nos bien sincères remerciements.

T. N.



AU DRAPEAU

*Au drapeau ! la fanfare éclate, nul ne bouge,
En les torses raidis passe un frisson guerrier,
Tandis que claque au vent, éblouissant, altier,
Le drapeau bleu, blanc, rouge.*

*Rouge ! c'est l'oriflamme aux vaillantes annales
Qu'à Bouvines, Philippe, autrefois, déploya ;
Votre premier drapeau, milices communales ;
A ses pieds, des Saxons le torrent se broya.*

*Bleu ! c'est le bleu pennon que Jeanne la vaillante
Hissa victorieux au donjon d'Orléans.*

*Bannière de Bretagne et du combat des Trente,
Drapeau de la Croisade, étendard des géants.*

*Blanc ! le drapeau qui vit la Renaissance,
Qui sauva le pays après l'avoir fondé.*

Le drapeau du grand Roi qui te fit grande, ô France !

Le panache d'Henri, l'écharpe de Condé,

*Bleu, blanc, rouge ! Et ce fut la marche triomphale,
Sainte époque éclore au canon de Valmy ;*

*Devant les trois couleurs, sous l'aigle impériale,
On vit trembler l'Europe et la terre a frémi.
Bleu, blanc, rouge ! Aux revers tu demeuras superbe,
Grandi par le malheur quand tout disparaissait.
Salut ! drapeaux vaillants des Chanzy, de Faidherbe,
Salut ! drapeaux meurtris qu'a brûlés Lapasset !
Bleu, blanc, rouge ! Aujourd'hui sur la terre lointaine,
Les vaillants fils de France, à l'ombre de tes plis,
Vont tomber le front haut, l'âme forte et sereine,
Renouvelant, obscurs, les hauts faits accomplis.
Au drapeau ! La fanfare éclate, nul ne bouge ;
Là haut, la chevauchée ardente des aïeux
T'acclame et te bénit. Flotte victorieux,
Cher drapeau bleu, blanc, rouge !*

G TURQUOIS

Lieutenant,

Tué à Madagascar en 1897.

LA PREMIÈRE ŒUVRE DE LAKANAL

ORGANISATION DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Même sans avoir été à Paris, tout le monde connaît le *Jardin des Plantes* qui s'appelait, avant la Révolution, le *Jardin du Roi* et dont les fonctionnaires chargés de son administration, avec un intendant à leur tête, s'appelaient les *officiers du Jardin du Roi*. La Convention réorganisa complètement l'ancienne fondation de Guy de la Brosse et de Louis XIII, illustrée au XVIII^e siècle par des hommes qui s'appelèrent Tournefort, les de Jussieu et surtout Buffon. Celui-ci personnifia, peut-on dire, pendant bien longtemps, pour le public, l'histoire naturelle. C'était justice, bien que Voltaire ait écrit qu'il ne trouvait pas du tout *naturelle* l'histoire de la Nature publiée par Buffon et que D'Alembert ne voulait pas entendre parler de celui qu'il n'appelait que le comte de Tuffières, qui, au lieu de nommer simplement le cheval, dit : *la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite...*

A la mort de Buffon, intendant des Jardins du Roi, malgré la désignation faite par les officiers du Jardin du Roi, du patriarche de l'histoire naturelle, Daubenton, Louis XVI, usant de la prérogative royale, nomma Bernardin de Saint-Pierre. Celui-ci dut bien plutôt sa nomination à sa réputation d'écrivain qu'à sa compétence de naturaliste. On ne doit considérer, en effet, ses *Etudes de la Nature* et ses *Harmonies de la Nature* que comme de la littérature et même comme œuvre plus que médiocre de vulgarisation scientifique. C'est avec cet intendant, piètre successeur de Buffon, que le Jardin du Roi, devenu le *Jardin national des Plantes* et le *Cabinet d'histoire naturelle*, eut à traverser la période la plus agitée de la Révolution et de la Terreur. Pendant longtemps on a cru que l'existence du Jardin des Plantes avait été sérieusement menacée et que la *Montagne* avait même proposé de le transformer en un champ de pommes de terre. C'est une légende à mettre à côté de tant d'autres légendes débitées sur cette époque de notre histoire. La Convention ne s'occupa du Jardin du Roi que pour le réorganiser et, si nous venons aujourd'hui parler de cette œuvre de rénovation scientifique, c'est que c'est l'Ariégeois Lakanal qui fut, peut-on dire, l'instigateur de cette transformation à laquelle nous devons ce qu'on appelle aujourd'hui le *Museum d'histoire naturelle*.

Sur les derniers jours du Jardin du Roi, sur sa réorganisation, le docteur Hamy a publié une œuvre intéressante d'où nous extrayons, pour l'agrément de nos lecteurs, ce qui a trait à notre Lakanal, lequel s'était imposé, comme le dit le docteur Hamy, la rude mission de sauver d'une lamentable destruction, en les rajeunissant, les institutions scientifiques de l'ancienne France.

Presque au lendemain de la mort du roi, le 16 février 1793, à propos de demandes de secours pour des missions scientifiques, ainsi que pour la préparation, la conservation et le placement de collections ornithologiques et autres — on voit que l'idylle côtoie le drame — la question de l'administration du Jardin des Plantes fut posée devant la Convention.

Un membre demande, dit le procès-verbal, et la Convention décrète que les Commissions d'Instruction Publique et des Finances feront incessamment un Rapport sur la nouvelle organisation de l'administration du Jardin des Plantes. Ce membre, dont le *Moniteur* ne prononce même pas le nom,

n'est autre que Joseph Lakanal, député de l'Ariège. Ce jour-là même, il faisait ses débuts. Ancien professeur de philosophie dans un collège des Doctrinaires à Moulins, il avait à peine 30 ans. Sa compétence en matière d'enseignement, l'avait fait nommer au Comité d'Instruction Publique et, comme le dit son ami Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, se faisant d'ailleurs l'écho de Grégoire, il en devint vite *la cheville ouvrière*. Le fait est que plusieurs de ses collègues firent peut-être alors plus de bruit, mais on peut affirmer que Lakanal fit presque toute la besogne, et quelle besogne ! Son organisation du Museum fut la première, la moins bien connue et c'est pour cela que nous pensons être utile en rappelant, avec quelques détails, le premier épisode de la vie politique d'un homme qui honore à jamais l'Ariège et, on peut même dire, l'humanité.

Ou sait ce que deviennent, en général, les travaux des Commissions parlementaires. Tant vaut le rapporteur, tant vaut le travail de la Commission. Mais, à la Convention, sans même parler de notre Lakanal, la plupart des députés prenaient leur rôle au sérieux ; au surplus, de nouveaux incidents vinrent donner encore plus d'intérêt à la réorganisation du Jardin du Roi. Bien entendu, je ne fais pas allusion ici à ceux que signale, avec un peu d'exagération, le bon Bernardin de Saint-Pierre, à propos de quelques déprédations de fleurs, à l'occasion des fêtes de la Toussaint. Ce qui doit plutôt nous étonner, c'est que cette institution royale ait été autant respectée par le populaire des faubourgs voisins. L'incident est tout autre et mérite d'être rappelé. Le château de Chantilly, propriété, à cette époque, des princes de Condé, celui-là même qui a été légué à l'Institut par le duc d'Aumale, avait été mis sous séquestre, après l'émigration de son propriétaire. Toujours à l'instigation de Lakanal, la Convention avait envoyé à Chantilly plusieurs de ses membres. Ceux-ci étaient chargés d'inventorier tous les objets de science et d'art. Suivant leur nature, les collections devaient être transportées à la Bibliothèque nationale ou à ce qui devait être le *Museum* et qui s'appelait simplement encore le *Cabinet national d'histoire naturelle*. Mais ce dernier était déjà trop petit pour les collections anciennes. En quelques jours, Lakanal fit rendre quatre décrets pour lui permettre d'installer au Jardin des Plantes et aux environs immédiats les précieuses collections de Chantilly. Avec un très modeste crédit de 15.000 livres, Lakanal fait face à tout. Il aménage les mansardes de l'Intendance, encore occupée par Bernardin de Saint-Pierre, il loue une maison au fils de Buffon, il utilise des parquets de bâtiments nationaux, lesquels n'avaient pas encore été placés, entre autres ceux du Val de Grâce, dont les travaux étaient interrompus. Quinze jours sont à peine écoulés. Depuis que le crédit est accordé, Lakanal se rend au Jardin des Plantes pour juger de ses propres yeux des meilleures dispositions à prendre. Cette visite décida la réorganisation du Museum à laquelle le nom de Lakanal doit rester éternellement attaché.

L'illustre continuateur des Buffon, des de Jussieu, des Lacépède, celui qu'on appelait alors le patriarche de l'histoire naturelle, Daubenton, était le Directeur du *Cabinet d'histoire naturelle* et, comme tel, reçut le délégué de l'Instruction publique. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, qui venait de remplacer Lacépède, démissionnaire pour des motifs non encore bien élucidés, assistait à l'entrevue. Celui-ci, qui devait écrire plus tard une histoire de Lakanal, après avoir été lié avec le célèbre Conventionnel par les liens de la plus étroite amitié, nous a laissé un récit de l'entrevue de Lakanal avec Daubenton. A ce moment, Lakanal est absolument un inconnu pour le personnel du Cabinet d'histoire naturelle, mais il brûle du désir d'être utile aux sciences naturelles comme à l'Instruction publique. Après un long entretien où nos trois savants prennent chacun une part active, un projet de décret est immédiatement improvisé et rédigé. Le soir même, ce décret est débattu au sein du Comité de l'Instruction Publique et le lendemain, 10 juin 1793, cette loi qui, ainsi que le dit Geoffroy Saint-Hilaire, devra fixer en France et en Europe les destinées des sciences naturelles, fut portée à la Convention et adoptée, sans la moindre discussion.

Si jamais l'existence même du Jardin des Plantes ne fut sérieusement menacée, si sa transformation en un champ de pommes de terre n'est qu'une légende si, en un mot, Lakanal n'a pas eu vraiment à sauver le *Jardin du Roi*, d'une désaffectation quelconque, son mérite n'en reste pas moins tout entier, car c'est à lui que l'on doit l'organisation du Museum d'histoire naturelle, grâce à son Rapport qui reste un modèle du genre. Il est intéressant de rappeler ce qui se passe en France, au moment où Lakanal vient d'assurer l'avenir des sciences naturelles dans notre pays. Les Autrichiens bombardent Valenciennes, les Prussiens bloquent Mayence, les Espagnols sont aux portes de Perpignan. Danger plus grave encore, les Vendéens viennent de s'emparer de Saumur, après la sanglante bataille que l'on sait.

De tous côtés, gronde l'émeute, provoquée par la chute des Girondins, à Caen, à Evreux, à Bordeaux, à Marseille, sans parler d'autres endroits. Nous sommes à un des tournants les plus sombres de notre histoire. On ne sera pas étonné d'apprendre, qu'au milieu de tout ce bruit de batailles le décret enlevé par Lakanal à la Convention, passa inaperçu. Comme beaucoup d'autres institutions, l'œuvre nouvelle fut même scellée par la mort d'une des plus intéressantes victimes de la Révolution, dont Lavoisier doit, à jamais, rester le type le plus complet. Quelques jours à peine après le décret qui réorganisait le Muséum d'histoire naturelle, le malheureux fils de Buffon, mourait sur l'échafaud. Comme son père pour d'Alembert, il s'appela pour les démagogues du quartier, le comte de Tuffières, cela suffisait. C'est celui-là même qui donna l'hospitalité à une partie des Collections, provenant du Château de Chantilly et c'était une façon comme une autre de lui payer son loyer. Lakanal, bien entendu, n'eut pas à intervenir dans un incident que très probablement il ignora et auquel personne dans ces temps troublés ne faisait d'ailleurs attention, personne n'étant sûr de coucher chez soi le lendemain. La veille de la mort de Buffon, le 9 juillet 1793, parut le texte officiel du décret organisant le Muséum. Ce dé-



LA CASCADE DE NÉRECH.

CLICHÉ FAURÉ

cret est signé Garat, ministre de l'Intérieur. Il nomme également le Directeur de la nouvelle fondation. Le nouveau promu était Daubenton, l'actif collaborateur de Lakanal pour l'élaboration du Rapport préparatoire. Cette nomination mettait fin aux pouvoirs que Bernardin de Saint-Pierre devait à la faveur royale. Il est probable que tous les fonctionnaires de l'Ancien Régime avaient depuis longtemps cédé leurs places et que Bernardin de Saint-Pierre fut le dernier. Pour cette fois, c'était du reste un simple acte de justice, car nous avons dit, qu'à la mort de Buffon, qui fut intendant pendant près d'un demi siècle, Daubenton avait été désigné comme le nouvel intendant par tout le personnel des *Officiers du Jardin du Roi*. Bernardin de Saint-Pierre trouva moyen d'obtenir des compensations et même des indemnités, ce qui prouve qu'il y avait encore moyen de vivre avec les hommes de cette époque, bien que tous, à vrai dire, aient été bien loin de valoir Lakanal, humain et bon dans toute l'acception du mot.

Docteur DRESCH,Président de la Société Ariégeoise des Sciences
Lettres et Arts.

STATION D'EAU MINÉRALE NATURELLE DE PONTAUT-D'AYER

Nous avons déjà signalé aux lecteurs de *l'Ariège Pittoresque* les remarquables vertus de l'eau minérale naturelle de Pontaut d'Ayer, ferrugineuse, arsenicale, siliceuse, cuprique, souveraine contre les affections intestinales, gastro-entérites, anémies, neurasthénies, artério-scléroses, tuberculoses, etc. Eau de table délicieuse vivement recommandée par MM. les docteurs; Garrigou, Malfilâtre, Soueix, Cazenave, Ducros, Biros, Cousture, Maurette, Bordreuil, etc., dont les lettres sont sous nos yeux, de même que de nombreuses attestations de malades qu'elle a radicalement guéris.

Avec bonheur nous revenons aujourd'hui sur la haute valeur curative de cette source salutaire, trop tard découverte.

Antérieurement, nous avons donné un extrait de l'analyse de cette eau faite par M. le docteur Félix Garrigou, chevalier de la Légion d'honneur, l'éminent professeur d'hydrologie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Toulouse. Comme conclusion, cet éminent praticien nous dit : « Nous en avons usé nous-même quoique loin de la source et nous avons pu constater ses effets bienfaisants sur notre estomac et sur notre individu. Nous ne doutons pas que cette eau minérale nouvelle, vu ses qualités remarquables et sa pureté microbienne ne soit destinée à rendre des services sérieux aux surmenés, aux neurasthéniques et aux gouteux dont elle peut utilement laver l'économie, la cellule et le sang sans y déserser des éléments minéraux nuisibles ou inopportuns. »

Signé : D^r GARRIGOU.

Tout récemment nous avons eu la bonne fortune de recueillir l'appréciation élogieuse des éminents docteurs Legemble, du laboratoire municipal de Paris, et Bergasse, médecin principal à l'Hôpital militaire de Versailles.

Ces savants praticiens nous disent en résumé : « La recherche spéciale faite sur 200 grammes d'eau dans le but d'y déceler la présence possible de bacilles suspects ou pathogènes, a donné un résultat négatif, — les résultats de nos recherches permettent de conclure que cette eau est très pure et bonne pour l'alimentation — nous y avons constaté la présence des métaux suivants : alcalinite, chlore, acide sulfurique, silice, chaux, magnésie, fer, alumine, manganèse, cuivre, arsenic. »

Signé : D^r LEGEMBLE.

Chimiste biologiste, laboratoire municipal, Paris.

« J'ai fait analyser une partie de l'eau de Pontaut d'Ayer, que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer et les résultats sont conformes à ceux qu'à trouvés le D^r Garrigou. Cette eau sera une ressource précieuse dans le traitement des maladies consécutives à des vices de la nutrition. Elle s'impose par ses qualités propres. Je l'ai fait goûter chez moi où j'avais à dîner un membre de l'Académie de médecine : elle a été trouvée très légère. »

Signé : D^r BERGASSE.

Médecin principal, à l'Hôpital militaire de Versailles.

*
**

AYER SUR LE RIBEROT. — *Altitude 618 mètres.* — Ayer est un coquet village de la commune de Bordes-sur-Lez, à l'entrée de la riante vallée du Riberot, une des plus belles des Pyrénées Ariégeoises.

Cette vallée, qui n'est certes pas assez visitée des touristes, s'étend d'Ayer, sur la rive droite du Lez, aux pics d'Encausse, 2240 mètres, de Trémoul, 2346 mètres, de Cruzous et d'Entière. Elle est resserrée entre deux chaînes de montagnes qui la séparent, à l'Ouest, de la vallée d'Orle; à l'Est, des vallées de Mourties et de Bethmale. Le cours d'eau le Riberot, qui descend, partie du Mont Valier, partie du Tuc de Las Feyches-de-Cours et traverse les étangs Long et Rond, l'arrose dans toute sa longueur, du Sud au Nord, jusqu'au Lez, où il va se jeter, à l'endroit même où jaillit la source de Pontaut d'Ayer, à 613 mètres d'altitude.

Cette vallée d'aspect sauvage, avec ses montagnes taillées à pic, entre lesquelles le Riberot coule en cascades, avec ses belles forêts de hêtres et de pins, ses sources glacées, ses lacs, ses cirques immenses où abonde l'isard, offre au touriste un des tableaux les plus grandioses qu'il soit permis de contempler.

Entre autres curiosités, on peut visiter avec intérêt, en ces lieux infiniment pittoresques, la curieuse chapelle de Notre-Dame d'Aulignac, sanctuaire vénéré, avec ses peintures votives, la grotte d'Aulignac, les sépultures préhistoriques et le dolmen d'Ayer, découverts par le savant et

regretté chanoine David Cau-Durban ; les cascades du Rouët et de Peyralade ; les mines de plomb, cuivre, zinc, précieux métaux qui abondent dans la contrée. A voir également les très importantes marbreries d'Uchentein, où l'on extrait de très beau marbre blanc, et de riches carrières d'ardoise. Très intéressante aussi la vallée de Letruc et Mourties, à quelques centaines de mètres en aval, sur le Lez, où l'on remarque de belles sources et un lac superbe.

La magnifique et confortable ligne de tramways électriques de Saint-Girons à Sentein, halte du Camarot, dessert la station de Pontaut-d'Ayer, à 150 mètres de la source.

La Station de Pontaut-d'Ayer s'est augmentée d'une attraction nouvelle et sérieuse par l'acquisition d'une nouvelle source découverte non loin de là (à peine un kilomètre) dans la riante vallée de Letruc.

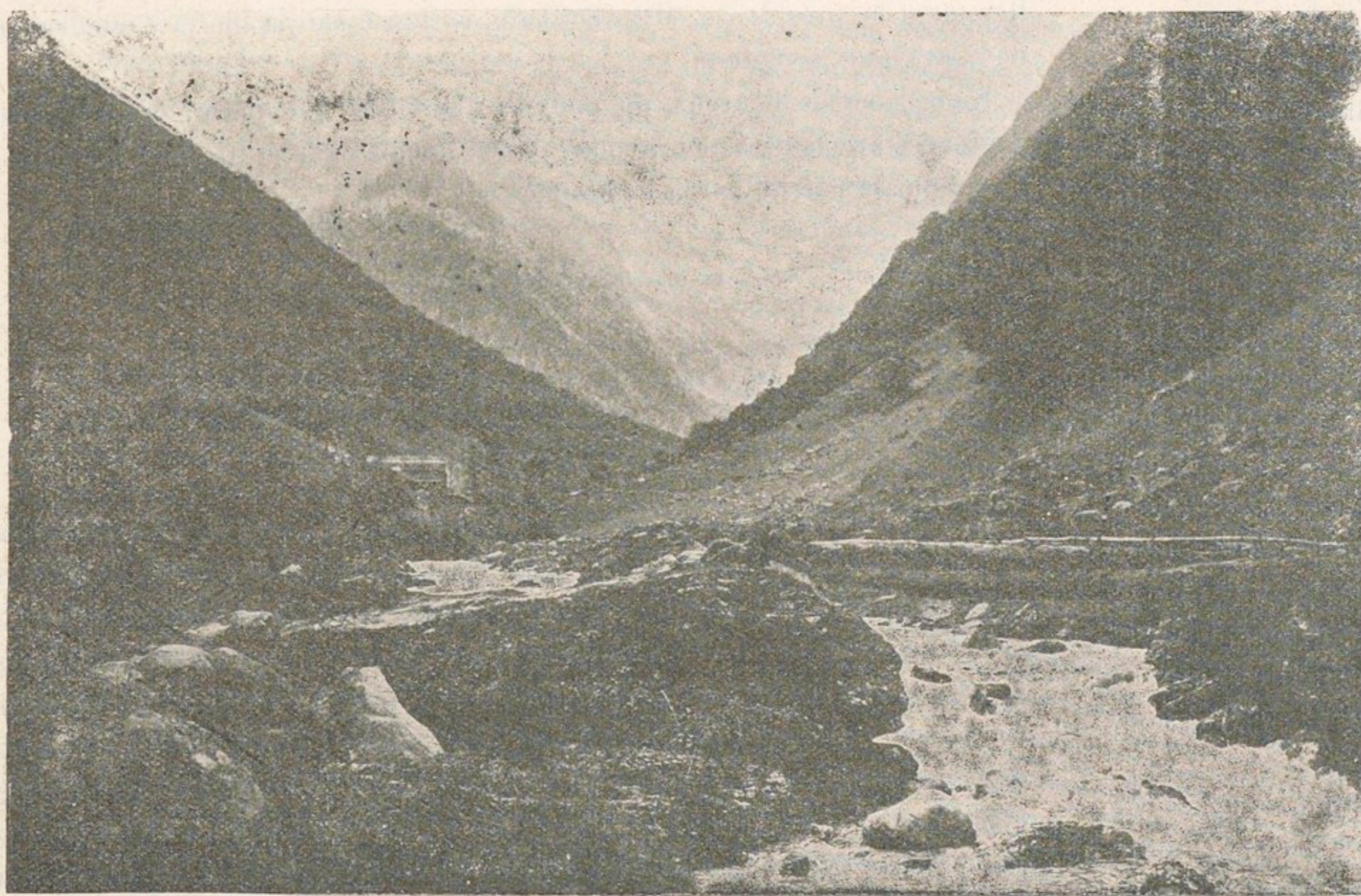
Cette source qui semble venir des flancs du pic du Midi d'Ayer, présente à peu près les mêmes qualités que celle de Pontaut.

Son analyse nous est donnée comme s'en rapprochant, avec cette différence que le fer y est en plus grande quantité. Elle aurait un emploi spécial pour certaines affections.

C'est donc, comme nous venons de le dire, une attraction de plus qui serait offerte aux touristes qui, résidant à Pontaut, n'auront qu'à traverser, par une passerelle jetée sur le Riberot, pour aller faire la délicieuse promenade de la vallée de Letruc à la nouvelle source, et, en suivant, jusqu'au lac de Bethmale et vers les hauts sommets du haut desquels on peut jouir de la vue de la chaîne des Pyrénées depuis le Pic du Midi de Bigorre jusqu'au Canigou et sur lesquels abondent les minerais de fer, de cuivre, etc.

La clientèle de Pontaut d'Ayer va toujours en augmentant. Déjà à la saison dernière, de nombreux visiteurs sont venus qui, attirés par la renommée grandissante de cette eau merveilleuse, n'ont pas hésité à en proclamer l'efficacité.

C'est par centaines de personnes qu'on a vu quotidiennement pendant la



VALLÉE DU RIBEROT — A GAUCHE, LE BALAM.

CLICHÉ FAURÉ

saison d'été et jusqu'aux jours avancés de l'automne sa buvette et ses chalets envahis.

Les bulletins quotidiens de la modeste restauration de Pontaut d'Ayer contiennent en des pages charmantes les sentiments de reconnaissance que n'ont pu s'empêcher d'exprimer, en des termes exquis, ceux que leur bonne fortune y avait conduits et qui, s'éloignant à regret, se sont empressés de clamer un au revoir sympathique.

Aussi, dans notre enthousiasme personnel, nous ne pouvons nous

empêcher de penser et de dire que ce coin hospitalier de montagne, site verdoyant, au climat tempéré, hier solitude, à peine aujourd'hui simple hameau, est appelé à devenir demain la cité florissante :

Heri solitudo, hodie vicus, eras civitas.

Georges BAZIN.

Dépôt général et renseignements, Photo Fauré, Saint-Girons (Ariège).



LA VALLÉE DE PONTAUT-D'AYER.

CLICHÉ FAURÉ

Des hommes, du fer..., de l'acier

L'Ariège a toujours fourni à la France d'intrépides et vigoureux soldats. Voici un signalement de 1793 (1) ; il ne fait pas non plus mentir M. Adolphe d'Assier qui soutenait que les hautes vallées du Salat et de l'Arac contribuèrent au superbe recrutement de la grosse cavalerie impériale. Le cas suivant ressort de la vallée de Vicdessos, digne émule de ses voisines :

Jean Claustres, de Lapège : 5 pieds, 9 pouces à la toise (1 m. 88). Soldat du 18^e régiment de cavalerie (réorganisé en 1791 avec les éléments du ci-devant régiment, cuirassiers de la reine), teint clair, yeux bleus, poil roux, belle complexion.

(N'est-ce pas le signalement d'un « Franc » des armées de Charlemagne ?)

Ce 18^e de cavalerie, où furent incorporés d'autres pyrénéens de belle stature, abandonna les couleurs et attributs de la reine Marie-Antoinette ainsi que l'armure. Il fit campagne à l'Armée du Rhin, coiffé du bicorne à cocarde tricolore, monté et armé comme précédemment, et plus tard, sous le Consulat, il constitua le 4^e régiment de cuirassiers, 1^{re} division de réserve, qui s'illustra sur tant de champs de bataille avec les d'Espagne, d'Hautpoul (2) (deux demi-Ariégeois), Montbrun et Milhaud.

Comme tant d'autres de ces guerriers de fer bardés d'acier, notre Ariégeois ne revint pas.

Le Cenn de Layral.

(1) Extrait de feuilles de route trouvées aux Archives de Tarascon (ancienne mairie).

(2) Tué à Eylau (1807) ; son éloge funèbre fut prononcé à Paris par Nicolas Bergasse. En 1640, les d'Hautpoul étaient alliés aux Séré, de l'Ariège.

Armes des « Bergasse » : D'azur à deux cimenterres d'argent gardés d'or en sautoir, accompagnés en chef et pointe de deux gerbes d'or liées d'argent.

Armes des d'Hautpoul : D'or à 2 fasces de gueules, accompagnées de 6 coqs de sable becqués et barbés de gueules et posés 3, 2 et 1. L'écu timbré d'une couronne de marquis.

Nombreux articles déjà composés, ajournés à cause de la surabondance des matières. Excuses aux auteurs. E. D.

ÉPHÉMÉRIDES DE PAMIERS

Condamnation et bannissement d'un relaps.

7 juillet 1670. — Le Syndic du clergé du Diocèse de Pamiers avait, sur l'intimation de l'Evêque François-Etienne de Caulet, intenté un procès pour crime de relaps, à un protestant converti, Paul Fauroux, accusé d'être revenu aux pratiques de sa religion première. On n'ignore pas les terribles châtiments qui frappaient, à cette époque sans pitié, les gens qui après avoir quitté le culte réformé et s'être voués sans conviction au Catholicisme, retournaient, comme le fit dans la même période le philosophe du Carla, Pierre Bayle, à leurs anciens errements. L'histoire des guerres de religion dans l'Ariège donne de nombreux exemples de relaps, reconnus comme tels seulement après leur mort et dont le cadavre fut exhumé pour être jeté à la voirie. Les archives du Mas-d'Azil et du Présidial de Pamiers attestent cette farouche procédure, si contraire à nos mœurs actuelles, et rappellent les faits plus anciens des juifs convertis et retournés au Talmud, qui payaient du bûcher ou de la prison perpétuelle leur inconstance dans leur nouvelle foi. Tristes et lamentables souvenirs sur lesquels il nous répugne d'insister ! Le malheureux Paul Fauroux fut d'abord condamné, le 4 juin 1670, par le juge de Saverdun, et interjeta appel au Parlement de Toulouse. Là, le 13 juin, il fut, de nouveau, reconnu coupable et condamné à « estre deslivré ès mains de l'exécuteur de la haulte justice quy le conduira, en chemise, teste et pieds nudz, ayant la hart au col, tenant ung flambeau de cire ardent en ses mains, devant l'esglize paroissiale de ladite ville de Saverdun, où estant à genoux demandera pardon à Dieu, au Roy et à la justice de son meffiaict », Il subit cette peine le 7 juillet. (Archives de M. Jules-Emile Desserrès de Pontaut, de Pamiers.) Ensuite il fut banni de la Sénéchaussée de Pamiers pour cinq ans, sous peine de la vie, et condamné à 50 livres d'amende envers le Syndic du Clergé du diocèse pour dommages et intérêts, ainsi qu'à 25 francs pour les frais du procès. (Archives départementales de l'Ariège, E, Liasse XLIII, n° 21.)

L'Annaliste de Pamiers.

CARAVANE SCOLAIRE DU 14 JUIN 1914

9 heures ! Et la salle d'attente s'emplit d'une rumeur inaccoutumée. Ce sont les joyeuses excursionnistes qui, au nombre d'une soixantaine, « sac au dos et bâton en main », se préparent à passer une bonne journée au milieu des Pyrénées ariégeoises. 9 heures 10 ! Et le train démarre. C'est un vivat joyeux. On quitte la « ville rose » pour s'enfoncer dans la verdure pyrénéenne. Au milieu de la gaieté générale, Mlle Taillade et M. Labadie offrent à chacune de nous l'insigne des Caravanes scolaires. Mais le rapide nous entraîne et bientôt nous dépassons Pamiers et atteignons Foix, ville dominée par le merveilleux château aux tours élancées dont M. Rayssé a bien voulu nous narrer l'histoire. La ville nous a paru petite, mais agréable et pittoresque. Dès lors, les sites montagneux défilent devant nous, toujours nouveaux, tous beaux, et soulèvent des cris de surprise et d'enthousiastes exclamations. Les petits villages aux toits rouges, encaissés dans la montagne et au pied desquels roule l'Ariège aux eaux vertes, sont remarquables de fraîcheur. Ça et là, un pont jeté comme par une main hardie, et c'est ainsi que nous avons pu admirer, pendant quelques secondes, le vieux « Pont du Diable ». Bientôt nous dépassons le Pech de Montgaillard, la forêt de Montouliou, le pic « Les Trois Seigneurs », dont M. Rayssé nous raconte les légendes primitives et dorées.

10 heures 1/4. Voilà Tarascon ! Encore quelques minutes avant de débarquer à Ussat. Quelle descente de wagon ! L'un rajuste son sac, l'autre part à la recherche de son manteau, tout le monde s'agite et sort gaiement de la gare.

Ussat ! Quel joli coin perdu au milieu de ces roches dénudées aux couleurs de rouille. On traverse le pont, on s'installe sur les bords de l'Ariège, et chacun dévore ses provisions ou prépare son « repas en plein air ». C'est un tableau charmant, plein de vie et de mouvement, que ces jeunes excursionnistes affamées, dans une salle à manger ayant pour tapis le gazon, pour décor l'eau, la montagne et le ciel !... « Mais, préparez-vous, la journée est trop courte pour s'attarder dans un long déjeuner. » Et nous voilà remontant les bords de l'Ariège vers un pont pittoresque qui attire les photographes ; puis, rebroussant chemin, nous nous dirigeons vers Tarascon par des sentes perdues dans la montagne, tandis que d'autres plus paresseux suivent modestement la route bordée de cerisiers.

Oh ! quel air pur, quelles douces senteurs de chèvre-feuille, de lavande et de serpolet ! Mais le temps devient lourd et des grondements encore lointains se font entendre. L'entrain n'a pas diminué dans les cœurs et c'est avec force cris joyeux que la longue file humaine aux couleurs bigarrées dévale la pente, sous la conduite d'un alpiniste, M. Lary. Ce sont des glissades, des chutes, des égratignures, surtout dans la dernière « cheminée », et l'on rit de plus belle ! La descente terminée, on longe encore l'Ariège pendant quelque temps, et c'est notre entrée triomphale, étendard en tête dans la modeste ville de Tarascon. Quel merveilleux panorama du haut de la tour du Castella, reste d'un ancien donjon démolé par ordre de Richelieu, mais reconstruit depuis lors ! Nous dominons une large partie de la vallée pittoresque ; la ville s'étend à nos pieds, et les habitants, attirés hors de leurs demeures par nos joyeux vivats, lèvent leurs regards curieux vers ceux qui viennent ainsi troubler la paix de ces calmes régions. Par une ruelle étroite (qui rappelle d'assez près, hélas, les pavés de Toulouse) nous dégringolons jusqu'à la cité neuve et, après avoir pris plusieurs clichés, nous nous dirigeons vers l'hôtel Francal. Il est temps ! Encore quelques minutes et l'orage s'abat, pendant que nous goûtons avec entrain et jouons gaiement en attendant l'heure du départ. A 6 heures, nous sommes à la gare, et, à 6 h. 10, en route pour Toulouse ! La campagne, après l'orage, se déronle plus belle et plus fraîche et la joie déborde de nos cœurs.

Adieu Tarascon, adieu

Superbes Pyrénées,
D'hermine et d'azur couronnées.

Quels saluts touchants, à cette région que nous quittons, pour n'y plus retourner peut-être, et où nous laissons une partie de nous-même, une partie de notre cœur jeune et enthousiaste ! Nous avons tout oublié pendant une journée entière : soucis mondains, ou bien lycée, leçons, devoirs ! Nous avons vécu et goûté largement l'âpre joie de nos montagnes...

Et, arrivés au chef-lieu de cette Ariège pittoresque et verdoyante, nous entonnions une dernière fois ce couplet bien connu :

Nobles Pyrénées du pays de Foix,
Cimes couronnées de vos sombres bois,
Toujours nouvelles, enchantez nos yeux,
Vous, les immortelles qui montrez les cieux !

Après une aussi agréable journée, nous remercions vivement les professeurs qui se sont joints à nous, la Société du Club Alpin, Section toulousaine, qui a bien voulu prendre l'initiative de ce voyage, et tout particulièrement la présidente, Mlle Taillade, et les membres de la Commission des Caravanes scolaires.

Nous sommes heureux de pouvoir leur dire que parmi ces superbes Pyrénées ariégeoises nous avons gravé à jamais dans notre cœur la devise :
« Pour la patrie, par la montagne ! »

Mlle P. AGRECH.

LES CLOCHES

POÈME EN PROSE

Les cloches sont joyeuses, les cloches sont tristes. Ce sont de gais carillons, ce sont des sonneries funèbres qui s'envolent. Ce sont les cloches du matinal Angelus, saluant la venue du jour, et dont les ondes s'en vont joyeuses par la plaine qui s'éveille : le chant des cloches est gai dans la fraîcheur du matin. Ce sont les cloches du midi qui chantent le Seigneur et le soleil ; c'est l'Angelus du soir qui semble une prière s'élevant dans le calme crépusculaire : le chant des cloches est doux et recueilli. Oh ! la jolie chanson des cloches du Baptême, alerte et vive et qui va dire à Dieu qu'on lui fait un adepte : le chant des cloches est prometteur. Ce sont les carillons de Pâques qui chantent le printemps, le retour des beaux jours et des fleurs ; les carillons des joyeuses fêtes et des jours heureux qui chantent le bonheur : le chant des cloches est beau dans le soleil. Ce sont les cloches des Noël dans la nuit et la neige célébrant la naissance du Rédempteur et chantant l'espérance en Lui : les cloches des Noël sont douces aux malheureux. Ce sont les cloches du tocsin, de l'appel au secours, sonnante l'angoisse et la peur et dont le chant d'effroi fait courir un long frisson dans la nuit : l'éveil des cloches est affreux. Ce sont les cloches de la Mort qui pleurent et dont les sons plaintifs donnent froid dans le cœur : ce sont les glas pesants, c'est le chant de la Mort, le chant triste des cloches... Les chants des cloches sont joyeux ; les chants des cloches sont lourds : ce sont de gais carillons ; des sonneries funèbres qui s'envolent....

Gaston ICART.

Castelnaudary, Mai 1914.

Échos Ariégeois

Carnet des naissances. — Nous enregistrons avec bonheur la naissance à Foix, de la mignonne Marie Salles, fille de Louis, greffier de tribunal de commerce, et de Mme, née Fauré, de l'Hôtel Baurès. Vœux de prospérité à la chère enfant, félicitations aux excellentes familles Salles et Fauré.

Mariages. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de Mlle Augusta Raullet, fille de notre excellent ami M. Germain Raullet, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées à Foix, avec M. Léon Rumeau, négociant à Carcassonne. Labénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes et distingués époux, en l'église Saint-Volusien, le mercredi 15 juillet, à 11 heures du matin. Nous leur adressons nos meilleurs vœux de prospérité, et nous prions les deux honorables et très estimées familles dont cette union va resserrer les relations, de vouloir bien agréer l'hommage de nos bien sincères félicitations et notre entière sympathie.

— Nous apprenons avec une égale satisfaction le prochain mariage de Mlle Elise Malfilâtre, fille de M. le Docteur Malfilâtre, le très distingué et sympathique Directeur de l'Asile départemental de Saint-Lizier, avec M. Joseph Cathala, licencié ès-sciences, préparateur au Collège de France. Nous adressons tous nos compliments aux honorables familles Malfilâtre et Cathala, et nos vœux les plus sincères de bonheur aux futurs époux.

— Nous sommes heureux d'enregistrer encore le prochain mariage de M. François Jacquet, le sympathique gardien-chef de la Prison cellulaire de Foix, avec Mlle Marie Seigneuric. Félicitations et vœux sincères.

Nécrologie. — Un nombreux et sympathique cortège de prêtres et de fidèles a accompagné à sa dernière demeure, à Montjoie, la dépouille mortelle du père de M. l'abbé Servant, curé de cette paroisse, ancien vicaire de Saint-Volusien, à Foix.

Sincères et respectueuses condoléances.

— Nous avons appris avec peine le décès, à Foix, de Mlle Julie Destrem, dont la sépulture a été faite, samedi matin, au milieu d'une grande assistance. La regrettée défunte était âgée de 76 ans.

Nous nous faisons un devoir d'offrir à MM. Caralp, propriétaire, Malaval, censeur au grand lycée de Marseille, Séguéla, licencié en droit, Caralp, receveur de l'Enregistrement, Piquemal et Destrem, ainsi qu'à leurs familles, la respectueuse expression de nos condoléances attristées.

— Nous enregistrons avec douleur le décès, à Foix, de M. Isidore Chobert, retraité, âgé de 83 ans, domicilié avenue de Camp Mars.

Nos compatriotes. — M. J. Dupla, juge-rapporteur au tribunal mixte de Tunis, vient d'être désigné pour faire partie, au titre de délégué français, de la Commission d'arbitrage de Constantinople, chargée de solutionner les difficultés prévues par le traité franco-turc, relativement à l'examen des litiges existant entre les particuliers français et l'Etat ottoman. La mission durera quelques mois, après lesquels M. Dupla reviendra à Tunis pour reprendre ses fonctions au tribunal mixte.

M. Dupla est un Fuxéen dont les parents habitent le Trésorier, près Foix. Félicitations.

— Nous apprenons avec plaisir, mais aussi avec une amertume non exempte d'égoïsme, que notre excellent et très distingué compatriote appaméen M. Charles Skubniewski, censeur au Lycée de Foix, vient d'être appelé en la même qualité au Lycée d'Alger.

Malgré le peu de temps qu'il a passé dans notre chef-lieu, nombreuses sont les familles des élèves qui ont déjà pu apprécier l'aménité et la courtoisie exquises de M. Skubniewski que ses collègues et ses chefs hiérarchiques tenaient, à bon droit, dans la plus haute estime.

En adressant à cet administrateur d'élite nos bien sincères félicitations pour le brillant avancement dont il est l'objet, nous ne pouvons taire les très vifs regrets que nous cause son départ. Ces regrets, tous les amis de notre grand Etablissement universitaire les partageront avec nous. Inutile d'ajouter avec quelle fidélité sera conservé à Foix le souvenir de l'homme de bien, de l'éducateur émérite dont nous pouvons dire qu'il nous a été plutôt montré que donné.

Eugène DESROCHERS.

— Notre compatriote Fuxéen M. Vergé, l'ingénieur distingué de la Société des travaux d'embellissement de Sao-Paulo (Brésil) vient d'ouvrir un nouveau champ à son inlassable activité.

Cédant aux sollicitations de la Société Internationale pour l'agrandissement du port de Tanger, il s'est rendu au Maroc pour étudier sur place les moyens les plus pratiques et les moins onéreux de donner à ce port son développement obligé, en raison de son importance nouvelle. Félicitations.

— M. Legros, conducteur des ponts et chaussées à Foix, vient d'être promu capitaine d'artillerie territoriale et affecté au 10^e régiment d'artillerie à pied à Toulon.

— M. Benoît fils, le sympathique directeur de l'établissement thermal d'Audinac-Bains, a donné généreusement aux pauvres de la ville de Saint-Girons cinquante cartes d'abonnement à la buvette.

— Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marie Desangles, à peine âgée de 12 ans 1/2, fille du regretté professeur d'histoire du collège de Pamiers, et ancienne élève de M. Henry Soula, professeur de musique, vient d'obtenir au Conservatoire de Toulouse, classe Saint-Blancat, la deuxième médaille de solfège. Félicitations.

— M. Philippe Fauré-Frémiot, fils de notre éminent compatriote, le maître compositeur Gabriel Fauré, de l'Institut, est l'auteur d'un beau drame lyrique : *Phœbus*.

Romuald Joubé, ainsi que divers journaux l'ont annoncé, se propose de jouer *Phœbus*, avec le concours d'une troupe d'élite, dans divers théâtres de la Nature, notamment à Caunterets et à Luchon, au cours de la saison d'été 1914.

Notre distingué collaborateur M. Louis Palanqui a été amené à fournir la plupart des documents historiques nécessaires à la composition de ce drame.

Mouvement administratif. — M. Albert Henry, préfet de l'Ariège, est nommé préfet de la Corse, en remplacement de

M. Brin, précédemment nommé préfet du Loiret.

M. Laporte, sous-préfet en disponibilité de Béthune, est nommé préfet de l'Ariège. M. Laporte fut chef de cabinet de M. Renoult, ministre des Travaux publics, lorsque celui-ci occupait le ministère de l'Intérieur.

Distinction honorifique. — Une médaille d'argent a été accordée à M. Verdier, surveillant à la Compagnie du gaz, à Foix.

Ponts et Chaussées. — Dans la liste des candidats déclarés admissibles au concours des ponts et chaussées nous relevons pour l'Ariège les noms de : MM. Séguy, n° 175 ; Salvage, n° 179 ; Raymond Dumas, n° 274.

Contributions indirectes. — M. Chautard, receveur au Mas-d'Azil, est élevé sur place à la première classe de son grade.

— Voici la liste des candidats de l'Ariège reçus au dernier examen des Contributions indirectes :

MM. Clerc, n° 1, Delbu, n° 12, Feuillerat, Bac, Granier, Mauru, Giralt, Cazaux, Loubié, Julien Loubet, Augé, Déjean, Seigneuric, Gourgotte, Porcher, Gouzy, Maury.

Service hydrométrique. — M. Laborde-Milas, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Toulouse, est chargé du service hydrométrique et d'annonces des crues des bassins de l'Ariège, de l'Arize et du Salat.

Receveur ruraliste. — M. Joseph-Jacques Morat est nommé receveur ruraliste de 2^e classe à Fougax.

Postes et télégraphes. — M. Debref, receveur à Yssingeaux, est nommé en la même qualité à Lavelanet, en remplacement de M. Castères, appelé à Tergnier (Aisne).

— Ont été nommés facteurs des postes : à Aleu, M. Berdoulat, ex-cavalier au 10^e dragons ; à Lavelanet, M. Baby, ex-soldat au 14^e de ligne ; à la Bastide-de-Sérou, M. Garaud, cavalier au 10^e hussards ; à Saint-Martin-d'Oydes, M. Rouzard, ex-brigadier au 23^e d'artillerie.

Cérémonie d'ordination. — Dimanche 12 juillet, dans la chapelle de l'Ecole supérieure de Théologie de Mazères, Monseigneur l'Evêque confèrera la prêtrise à M. l'abbé Robert, de Roumengoux ; les Ordres mineurs à M. l'abbé Teulet, de Pamiers ; la tonsure à M. l'abbé Soulié, du Carla-de-Roquefort.

Tirs de combat. — Le 57^e régiment d'artillerie doit venir effectuer des tirs réels dans les environs du Mas-d'Azil. Il sera de passage au Mas le 1^{er} août.

Lycée de Foix. — La Distribution solennelle des Prix aux élèves du Lycée de Foix, aura lieu, comme nous l'avons déjà annoncé, dimanche prochain, 12 juillet. Nous venons d'apprendre que cette fête universitaire sera présidée par M. Anglade, l'éminent professeur d'Histoire méridionale à la Faculté des Lettres de Toulouse, l'un des plus actifs collaborateurs de notre très érudit confrère M. J. R. de Brousse, du *Télégramme*, dans l'œuvre si utile et si féconde qui a pour nom *La Société des Toulousains de Toulouse*.

Le « pont » du 14 juillet. — On sait que la fête nationale tombe, cette année-ci, un mardi. Les administrations publiques feront le « pont » du samedi soir au mercredi matin.

Cours et conférences. D'Ax à la Médi-

terrannée. — Lundi, à 8 h. 1/2 du soir, dans l'ancien amphithéâtre de la Faculté des Lettres, rue de Rémusat, Toulouse, notre érudit compatriote M. le docteur Marcaillou d'Aymeric, a fait une conférence sur le sujet suivant : « A travers les gorges et les forêts des Pyrénées et des Corbières, d'Ax à la Méditerranée, par le Rébenty, Axat et la Vallée de l'Agly (Saint-Paul-de-Fenouillet, Estagel, Cases de Pène).

Retour par le Capsir et Gorges de l'Aude, de Mont-Louis à Quillan, par les gorges célèbres de Saint-Georges, Saint-Antoine de Galamus, la Pierre-Lys et la forêt des Pan-ges ».

Cette conférence a été agrémentée de projections à la lumière électrique fixes et cinématographiques, par M. Lassalle.

Nous en reparlerons.

Conseil de guerre du 17^e corps. — Président : M. le lieutenant-colonel Jeanjean, du 14^e de ligne; commissaire du gouvernement, M. le capitaine Andrillon, substitut.

Désertion à l'intérieur. — Jean-Joseph-Caprais-Antoine Liparelli, né à Vianne (Lot-et-Garonne), le 21 septembre 1891, de la 17^e section de commis et ouvriers de l'administration, disparut de sa caserne à Foix, le 7 juillet 1913. Il s'est présenté volontairement le 16 mai dernier, aussi a-t-il à répondre d'une désertion à l'intérieur. Liparelli a de bonnes notes, il n'a subi aucune punition au corps.

Il a quitté sa garnison sans avoir à se plaindre de personne; il a suivi une femme, et s'est présenté volontairement, sans doute, mais après dix mois et plus d'absence, aussi Liparelli est bien un déserteur passible des peines de la loi.

M^e Dilhan répond que son client est un faible, proie facile pour une femme, aujourd'hui mère et nourrice. Les juges n'oublieront pas que Liparelli a le grand mérite d'avoir écouté sa famille qui lui a dit : Reviens au régiment et repars. Donc, le plus d'indulgence possible pour ce faible qui s'est repris.

Le Conseil de guerre a déclaré Liparelli à l'unanimité coupable et l'a condamné, par 6 voix contre 1, à un an de prison avec le bénéfice du sursis.

Subvention à l'hôpital de La Bastide-de-Sérou. — Dans sa séance de mercredi dernier, la Commission de répartition des fonds du Pari mutuel a accordé la somme de 15,000 francs à l'hôpital de la Bastide-de-Sérou.

L'Union Harmonique de Pamiers à Ax-les-Thermes. — L'Union harmonique de Pamiers doit donner un concert public à Ax-les-Thermes le jour du 14 Juillet.

Cette Société partira le matin et rentrera le soir. C'est donc une journée entière que les chanteurs et leurs amis passeront dans la plus coquette et la plus animée des villes d'eaux ariégeoises.

Tour de France cycliste. — Cette formidable randonnée organisée par l'Auto comprend quinze étapes dont la septième, Luchon-Perpignan, doit procurer aux Axéens le plaisir d'applaudir les intrépides coureurs.

Le contrôle, où tous les concurrents devront venir signer la feuille et inscrire l'heure exacte de leur passage, sera installé sur la terrasse du Grand Café de la Paix, tenu par M. J. Gleize, à l'entrée du pont de la place du Breilh.

L'orphéon de Saint-Girons au concours de Gaillac. — L'orphéon « Les Chanteurs Saint-Gironnais » (55 exécutants), directeur M. Auguste Béros, président M. Soula, est rentré avec une ample moisson de lauriers.

Au concours de lecture à vue, nos compatriotes ont obtenu le premier prix. Au concours d'exécution, ils ont également obtenu le premier prix, avec prix de direction. Concours d'honneur, premier second prix.

Innovation. — Un service d'agence téléphonique vient d'être inauguré au grand café de la Paix, à Ax-les-Thermes, par les soins de son propriétaire, M. J. Gleyze. Ce service donnera au fur et à mesure qu'elles se produiront, toutes les dernières nouvelles politiques, financières et sportives du monde entier. Il est bon de rappeler qu'un service auxiliaire des postes et télégraphes est installé dans ce même établissement téléphonique où la cabine est ouverte et mise à la disposition des intéressés de six heures du matin à neuf heures du soir.

Le feu à la prison de Foix. — Dans la nuit de vendredi, le nommé D..., épiciier à la Coupière, près Serres-sur-Arget, qui, atteint d'aliénation mentale, avait été interné dans une cellule de la maison d'arrêt de Foix, en attendant son transfert à l'asile d'aliénés de Saint-Lizier, a mis le feu à la paille de son lit.

Les gardiens de la prison ont pu heureusement se rendre maîtres assez tôt de ce commencement d'incendie.

Le malheureux fou a été retiré indemne de sa cellule sans autre incident.

Courageux sauvetage à la Bastide-sur-l'Hers. — Depuis quelques jours, les orages sévissent avec fureur dans le canton de Lavelanet.

Jeu-d'aujourd'hui, une trombe d'eau s'étant abattue sur la montagne où l'Hers prend naissance, ce cours d'eau s'est accru dans des proportions qui commençaient à effrayer les riverains.

A 7 heures du soir, toute la population de la Bastide-sur-l'Hers était sur les bords démesurément élargis de la rivière, quand, tout à coup, un enfant de 11 ans tomba dans l'eau. Avec un sang-froid admirable, M. Alfred Aliou, menuisier, se porta à son secours et parvint, après mille difficultés, à le sauver.

Criminel sabotage. — On vient de découvrir sur la ligne de Tarascon à Auzat, à quelques centaines de mètres avant d'arriver à Capoulet, deux grosses pierres pesant respectivement 10 et 12 kilos. Ces pierres étaient habilement encastrées dans les rails et pouvaient provoquer une catastrophe. C'est la cinquième ou sixième fois que ce criminel sabotage se produit depuis l'ouverture de la ligne.

Une enquête est ouverte.

Tragique accident de bicyclette. — Jean Baby, âgé de 26 ans, se rendant aux usines de Mercus avec deux de ses camarades, a violemment heurté de la poitrine, au tournant de la côte située entre Bompas et Mercus, le brancard d'une voiture qui occupait le milieu de la route. Il s'est fait une blessure affreuse qui a occasionné sa mort.

Suicide. — Jeudi matin, vers 10 heures, on a trouvé pendue à la métairie de La Grangette, banlieue de Pamiers, la femme A. L., âgée d'une trentaine d'années. On ignore

les causes de cet acte déplorable de désespoir.

Grave accident. — Parmi les ouvriers employés à la construction de la route de Saint-Lary, au hameau d'Autrech, les nommés Bernard Douès, de cette localité, et Marcel Ousset, de Portet-d'Aspet, sont occupés comme mineurs.

Mardi soir 30 juin, ceux-ci chargeaient une dernière mine lorsque soudain, par suite sans doute de quelque faux coup, elle explosa et les projeta à distance avec des fragments de roc.

Les camarades s'empressèrent. Il faut vite déshabiller Douès, dont les vêtements brûlent. Les deux terrassiers sont sanglants. Ousset a le visage tout noir.

Or les emporte jusqu'à une maison : on les lave. Le médecin, appelé, arrive dans la nuit.

Douès porte plusieurs blessures à un bras, à une jambe et surtout à la région pubienne. Son état inspire les plus graves inquiétudes.

Ousset est moins gravement atteint, mais sa vue sera à ménager durant quelques jours.

Accident en forêt à Ustou. — Un ouvrier charbonnier d'origine italienne, travaillant pour le compte de M. Roques, entrepreneur de charbons dans les bois de hêtres d'Ardio (rivière de Bielle), a été victime d'un grave accident.

Il travaillait à l'abatage d'un gros pied de hêtre lorsque la hache vint, par ricochet, le frapper à la partie inférieure du fémur de la jambe gauche. L'entaille a une profondeur de 3 centimètres environ et c'est fort heureusement que l'os n'a pas été sectionné.

Ce jeune charbonnier fait partie d'une équipe d'ouvriers qui sont originaires du nord de la Lombardie. Il va demeurer près de un mois dans l'incapacité de travailler, mais ses camarades italiens le soignent avec une sollicitude et un dévouement vraiment dignes d'éloges.

Arrestations. — Il vient d'être écroué à la maison d'arrêt de Foix les nommés :

Etienne Pons, 47 ans, originaire de La Nouvelle (Aude), inculpé de mendicité avec menaces, outrages aux gendarmes, ivresse.

François Fuster, 27 ans, sujet espagnol, terrassier à l'Hospitalet, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

José Solet, 23 ans, sujet espagnol, terrassier à l'Hospitalet, recherché pour purger une peine de trois jours de prison qui lui fut infligée par défaut, pour vol.

Trouvé mort sur la montagne. — Le nommé Pierre Marfaing, âgé de 59 ans, propriétaire à Lercoul, a été trouvé mort à Galchicou, endroit de la montagne où il était allé garder les vaches.

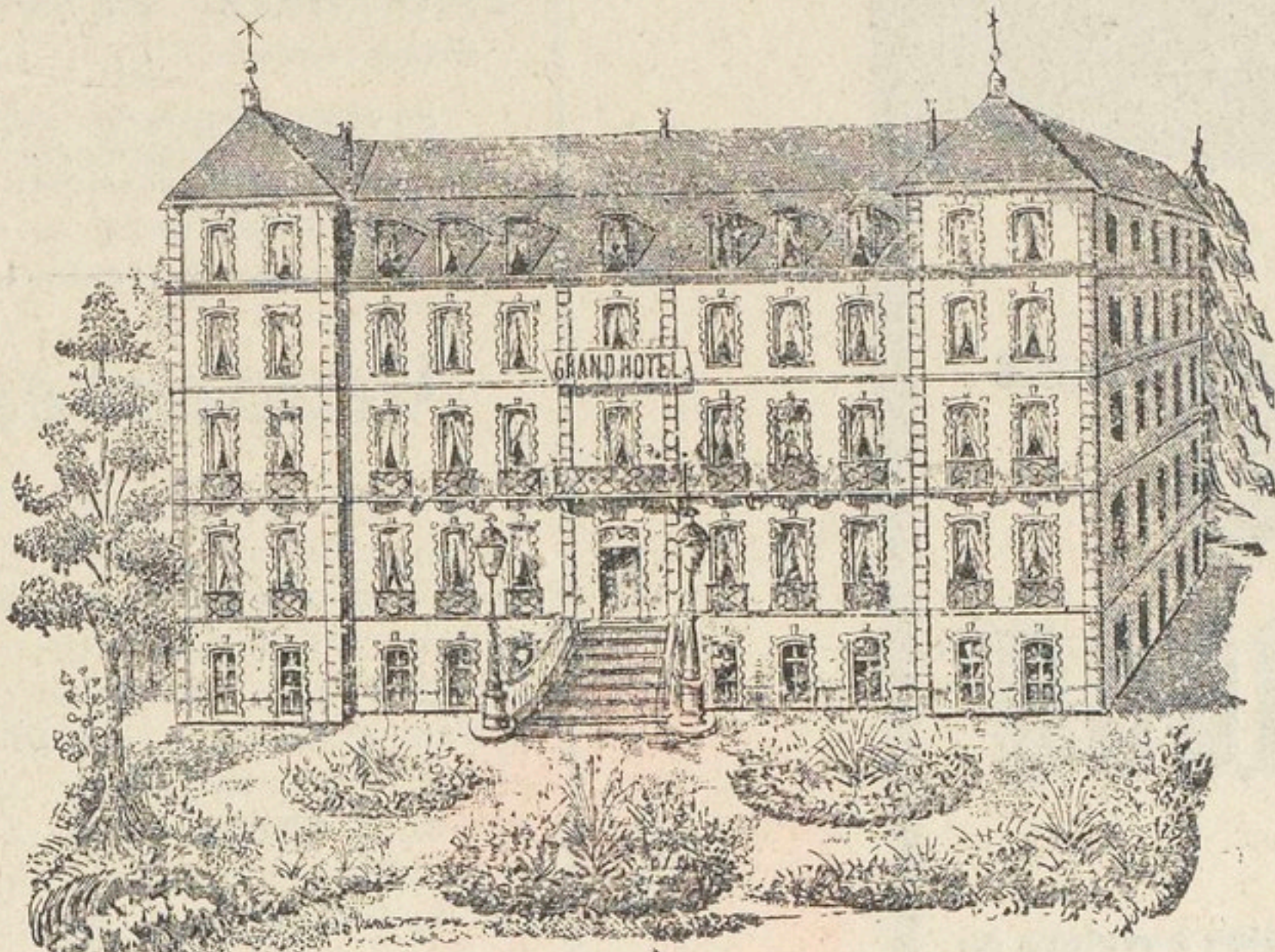
On suppose qu'il aura été tué par la foudre.

Moutons écrasés. — Dans la traversée de Bordes-sur-Lez, le tram descendait de Sentein et un troupeau de moutons montait, pour aller prendre ses quartiers d'été sur le Pla de Béret. Le tram, chargé de minerai, ne put pas s'arrêter subitement à mi-côte, très raide. Les moutons, au lieu de s'écarter, allèrent se placer devant l'automotrice. Voilà comment une dizaine d'entre eux furent tués ou blessés.

Le Gérant : J.-B. SUBRA.

Foix, imp. Pomiès. — FRA et C^{ie}, successeurs.

AULUS-LES-BAINS (ARIÈGE)



GRAND HOTEL

Le seul en face les Thermes.

MME VVE A. CALVET Propriétaire

OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Téléphone dans le Bureau de l'Hôtel.

Établissement complètement remis à neuf, suivant les données de l'hygiène moderne. — Water-closets inodores et aseptiques.

Correspondant du *Touring-Club* et de l'*Automobile-Club*.

GARAGE POUR AUTOMOBILES AVEC FOSSE

ÉCURIE — REMISE — BOX

Salle de restaurant. — Service par petites tables. — Terrasse immense et très ombragée. — Salons de conversation. — Bibliothèque. Vieille cave très réputée pour l'authenticité de ses Crues.

HOTEL DE 1^{er} ORDRE

Se recommande par sa cuisine, son confort et la modicité de ses prix.

Dépendances et annexes du GRAND HOTEL

1^o VILLA GABRIEL

Appartements pour Familles. — Vastes Jardins.

2^o MAISON MARIUS

Appartements avec cuisines particulières.

GRAND HOTEL MODERNE

Avenue de Foix, TARASCON (Ariège).

G. MAUREL, Propriétaire

Établissement complètement remis à neuf, recommandé à MM. les Voyageurs.

CUISINE ESSENTIELLEMENT BOURGEOISE

CHAMBRES TRÈS CONFORTABLES

JARDIN D'AGRÈMENT SUR LES BORDS DE L'ARIÈGE

Avec vue magnifique sur la montagne de Col de Port, la vallée de Saurat et de Vicdessos.

AUTO-GARAGE AVEC FOSSE — REMISE — OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

AX-LES-THERMES (Ariège)

Grand Hôtel de France

R. FUGAIRON, gendre BOYÉ, successeur

HOTEL DE PREMIER ORDRE

COMPLÈTEMENT RESTAURÉ ET MIS A NEUF

Avenue Théophile-Delcassé

LE MIEUX SITUÉ, A PROXIMITÉ DES BAINS ET DU CASINO

HOTEL CORRESPONDANT DES TOURING-CLUB DE FRANCE — AUTOMOBILE-CLUB DE FRANCE — CYCLISTS' TOURING-CLUB

TABLE D'HOTE ET TABLES PARTICULIÈRES

Chambres Hygiéniques

RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS

JARDIN ANGLAIS — PARE OMBRAGÉ

Auto-Garage pour 10 automobiles

DÉPOT D'ESSENCE — CHAMBRE NOIRE

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS — VOITURES DE PROMENADE

PRIX MODÉRÉS

Grand Concours DE LA CARTE UNIVERSELLE

Solution déposée chez M^e GOGIER (Courbevoie)

2,500 Prix divers

Parmi lesquels : **DEUX AUTOS,**
Bijouterie et quantité d'objets utiles

RÉSULTATS DU CONCOURS : FIN SEPTEMBRE

POUR CONCOURIR :

Remplir et découper le coupon ci-dessous et l'envoyer en y joignant deux Bons détachés de la **Carte Postale Universelle**.

LA CARTE POSTALE UNIVERSELLE

31, rue de l'Alma - COURBEVOIE

CONCOURS

J'AI TROIS CHATS

qui portent chacun un collier

TOTO — RIRI — LILI

INDIQUER LA COULEUR DU COLLIER DE CHACUN D'EUX ET LE NOMBRE DE SOLUTIONS QUE NOUS ESPÉRONS OBTENIR

RÉPONSES { La couleur du collier de TOTO est
— — RIRI est
— — LILI est

Le nombre de solutions que nous espérons obtenir est
(Les couleurs doivent être choisies parmi celles de l'arc-en-ciel.)

Adresse de l'envoyeur :

Les Bons envoyés pour concourir donnent droit quand même à la prime ordinaire.

On trouve la **CARTE UNIVERSELLE** chez tous les marchands de Cartes de chaque localité, France et Etranger, et à l'imprimerie Fra et C^{ie}, à Foix.

MAISON FONDÉE EN 1800

G. SENTEIN ET G. LAPEYRE

Successeurs de L.-H. LAPEYRE Fils

SAINT-GIRONS (Ariège).

Correspondance des Mines de Carmaux

FABRIQUE DE PIERRES A AIGUISER DES PYRÉNÉES

VENTE EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES

Fers, Fontes et Métaux. — Quincaillerie.

Clouterie, Boulonnerie, Clous à cheval.

Aciers et Limes. — Chaines et Pointes.

Serrurerie de bâtiment et de meubles.

Enclumes, Marteaux, Soufflets de forge.

Machines et Outils.

Spécialité de fil de fer pour vignes.

Articles de carrosserie.

Essieux, Ressorts, Brancards, etc. — Etain.

Cuivre.

Fôle. — Zincs laminés. — Grillage galvanisé.

Fôles ondulées.

Articles de menuiserie et ébénisterie.

Articles de ménage, éclairage et chauffage.

Machines agricoles.

VENTE ET LOCATION DES PRODUITS
DE LA MAISON CAUVIN-YVOSE



500.000 Francs
250.000 - 200.000 Fr.
A GAGNER

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une OBLIGATION A LOTS. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la RICHESSE. Les VALEURS A LOTS représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

LE 6 JUILLET 1914

On peut gagner 200.000 fr.

Avec Cinq francs seulement

Contre cette somme, on reçoit immédiatement le numéro d'une Obligation VILLE de PARIS 3 % 1912, et l'on participe au prochain tirage avec DROIT A LA TOTALITE DU LOT GAGNÉ.

Les Ville de Paris 1912, participent à 221 tirages, donnant ensemble les lots ci-dessous :

19	Gros Lots de	200.000	francs.
92	—	100.000	—
110	—	50.000	—
221	Lots de	10.000	—
1.105	—	1.000	—
12.657	—	500	—

Soit 14.204 Lots pour la somme de 28.143.500 francs.

12 Tirages par an, le 5 de chaque mois
Sécurité absolue. — Listes gratuites.

Le numéro du Titre est envoyé par retour du courrier

Adresser Mandat de Cinq francs à M. le Directeur de La Prévoyante S. I.

(Service International), 2, Quai des Eaux-Vives, GENÈVE (Suisse). — Affranchir à 0 fr. 25.

AVIS IMPORTANT. — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.

Toute demande non affranchie sera refusée.

Spécialité de Lainages des Pyrénées

Maison ARASSE

Avenue Théophile-Delcassé — AX-LES-THERMES

Soieries, Dentelles Espagnoles
 Corsets des meilleures marques
 Lingerie, Flanelles, etc.

MAISON PRINCIPALE A LAVELANET

Mesdames !!!

Un religieux, expulsé de France avec sa congrégation, a confié à l'un de ses amis le secret d'une merveilleuse liqueur que les habitants du couvent, qui en faisaient usage depuis des siècles, nommaient entre eux : « Credo. »

Par son arôme subtil et son goût délicat, « Credo », que chacun peut préparer soi-même par simple infusion, est l'égal des plus grandes marques. Ses qualités digestives, dues à des herbes rares, sont incomparables ; il constitue un cordial de premier ordre, communiquant à tout l'organisme une énergie surprenante, et pouvant être supporté même par les estomacs délicats ou fatigués.

Le prix du paquet de plantes, exactement dosé pour deux litres de « Credo », est de 1 fr. 25. C'est la liqueur fine, la précieuse et délicate liqueur monastique mise à la portée de tous, figurant sur toutes les tables pour la joie et le bien-être des invités, et pour la satisfaction intime de toutes les maîtresses de maison.

Expédition franco de port contre remboursement de 1 fr. 50, sur simple demande adressée à M. DE SAINT-BLANCARD, 53, rue Vivienne, à Paris.

Conditions spéciales aux négociants en détail et aux commissionnaires.

SITUATIONS D'AVENIR. — L'Argus de la Presse (37^e année d'existence) offre, dans chaque commune, à nos lecteurs et lectrices à condition qu'ils aient de nombreuses relations, des situations sérieuses et rémunératrices, sans quitter le pays ; une certaine instruction est nécessaire. Des références de premier ordre sont exigées, mais aucun versement ni cautionnement ne sont demandés.

Ecrire : Argus de la Presse, 37, rue Bergère, Paris.

Scierie Mécanique

D. LESTEL

FOIX

BOIS DE CONSTRUCTION
 Charpente, Menuiserie, Ebénisterie, Parquet

La Photographie Nicollier

PAMIER'S AVENUE DE LA GARE

Exécute les Portraits en tous genres et dimensions avec le cachet artistique qui en fait sa réputation.

Prix très modérés, même pour les travaux d'amateur, toujours finis avec soin.

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

Cyprien TOULZA

CASTILLON-EN-DOUBOIS (Ariège)

VINS SUPÉRIEURS

PROVENANT DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
 Vins fins, Liqueurs de Marque, Huiles et Savons,
 Dépôt de Bières et Limonades de Marque
 PRIX SPÉCIAUX A NOS ABONNÉS

A toutes les personnes soucieuses d'être servies en produits de choix, aux prix les plus avantageux,
la Maison NIQUET Frères

A SALON DE PROVENCE
 offre ses HUILES, SAVONS et CAFES.
 Ecrivez de suite pour le tarif spécial.
 AGENTS ACTIFS DEMANDÉS
 Conditions exceptionnelles.

EAU MINÉRALE NATURELLE
 Ferrugineuse, Arsénicale, Sulfureuse

D'AYER

SOURCE PONTAUB

Véritable eau de table recommandée par les docteurs Garrigou, Malfilâtre, Soueix, Cazeneuve, Ducros, Biros, Cousture, Maurette, Bordreuil, etc., contre les affections intestinales, gastro-entériques, anémie, etc. Nombreuses attestations. — Dépôt général et renseignements, Photo FAURÉ, Saint-Girons (Ariège).

POUR DIRE CHANTER, RIRE ET S'AMUSER.

Demandez le catalogue 1914 à M. AUGOR, 11, avenue Reille, donnant un choix considérable de monologues, pièces, chansons, farces, attrapes, etc., avec Primes sensationnelles pour tout achat de 2 francs.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE DE FOIX

Rue Théophile-Delcassé

Location de Compartiments de Coffres-Forts

AU MOIS OU A L'ANNÉE

PAIEMENT ET DELIVRANCE DE LETTRES DE CREDIT

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE

BOIS DE CONSTRUCTION

SAPIN, CHÊNE, ETC.

Usines de la Forge et de la Ville

J.-B. ROUZAUD

BÉLESTA

VOULEZ-VOUS

VENDRE ou ACHETER

OBJETS D'ART ANCIENS

ADRESSEZ-VOUS

à **M. BOURRET**

EXPERT

9, Rue Clémence-Isaure, 9

TOULOUSE

ABBAYE
D'ACEY
 (JURA)

LIQUEUR D'ACEY

CONCESSIONNAIRE
S. BROUILLAUD Aîné
 BÈGLES, BORDEAUX

L'Ariège Pittoresque décline toute responsabilité au sujet des annonces financières et autres.